



ICADE CONSULTE LES PORTEURS DE SON EMPRUNT OBLIGATAIRE EMIS EN JANVIER 2021 DANS LE CADRE DE SA TRANSFORMATION EN "GREEN BOND"

Dans le prolongement de l'actualisation de son *Green Financing Framework*, Icade sollicite le consentement des porteurs des obligations d'un montant de 600 millions d'euros émises le 18 janvier 2021 au taux de 0,625% l'an et venant à échéance le 18 janvier 2031 – ISIN : FR0014001IM0 (les "Obligations"), afin de les requalifier en obligations vertes (ou « *green bonds* »), soutenant ainsi son ambition d'accélérer sa politique de financement durable, en cohérence avec sa stratégie "*Low Carbon by Icade*".

L'ambition d'Icade est d'accélérer ses investissements vers des projets contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies. Tel que décrit dans son *Green Financing Framework* (disponible sur le [site internet d'Icade](#)), l'objet des instruments de dette dits "verts" d'Icade est de financer les projets d'investissement visant à la réduction des gaz à effet de serre et aux économies d'énergie de ses actifs immobiliers. L'alignement du *Green Financing Framework* aux *Green Bond Principles* (publiés par l'*International Capital Market Association*) et *Green Loan Principles* (publiés par la *Loan Market Association*) a été confirmé par Sustainalytics, tiers indépendant.

Dans ce cadre, Icade souhaite poursuivre le verdissement de son passif et, en particulier, des Obligations.

Dans ce contexte, Icade convoque ce jour les porteurs des Obligations en assemblée générale le 14 décembre 2021 sur première convocation et, si le quorum n'est pas atteint, le 21 décembre 2021 sur seconde convocation, afin d'approuver la requalification des Obligations en "*green bonds*". En cas de vote positif des porteurs d'Obligations, Icade allouera, à compter de la date d'approbation des résolutions soumises à leur vote, un montant équivalent au produit d'émission des Obligations au financement et/ou refinancement d'un portefeuille d'investissements verts existants et/ou futurs exclusivement situés en France, respectant des critères d'éligibilité rigoureux détaillés dans son *Green Financing Framework*.

Icade invite les porteurs d'Obligations à consulter la rubrique dédiée à l'assemblée générale des porteurs d'Obligations sur le site internet de la société (www.icade.fr).

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières, ni une invitation ou une incitation d'investissement dans des valeurs mobilières en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction.

À PROPOS D'ICADE

DES LIEUX OÙ IL FAIT BON VIVRE

Foncière de bureaux et de santé (patrimoine à 100% au 30/06/2021 de 14,8 Md€) et promoteur logement/tertiaire/équipement public (CA économique 2020 de 825 M€), Icade conçoit, construit, gère et investit dans des villes, des quartiers, des immeubles qui sont des lieux innovants, des lieux de mixité, des lieux inclusifs, des lieux connectés et à l'empreinte carbone réduite. Des lieux où il fait bon vivre, habiter, travailler. En lien avec ses parties prenantes, Icade fait du bas-carbone une priorité stratégique pour réinventer l'immobilier et contribuer à une ville plus saine, douce et accueillante. Acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales, cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icable.fr

CONTACTS

Charlotte Pajaud-Blanchard,
Responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19
charlotte.pajaud-blanchard@icable.fr

Anne-Sophie Lanaute
Dir. communication financière et relations investisseurs
+33(0)1 41 57 70 29
anne-sophie.lanaute@icable.fr